



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 271 - 4^e trimestre - 31 décembre 2019

NOS ADHÉRENTS, DESCENDANTS DE RÉSISTANTS DU XIX^e arrdt

Au cours de notre hommage aux Résistants du 19^e, nous avons croisé de nombreux parents d'adhérents résistants dans cet arrondissement. D'abord notre fondatrice, Mathilde Gabriel Péri et notre ancien Président, Pierre Rebière, femme et fils de fusillés qui figurent sur la plaque de l'immeuble du Colonel Fabien

Ensuite, Laurent Védy, notre trésorier dont le grand-père, Gilbert, Védy, « Médéric », suicidé au cours d'un interrogatoire en mars 1944 avait succédé à Maurice Ripoche, responsable du mouvement Ceux de la Libération en 1940, assassiné en Allemagne le 20 juillet 1944 ; Frédéric Blanc-Sampaix, petit-fils de Lucien Sampaix, Denise Bailly-Michels, fille de Charles Michels, petit-fils et fille de fusillés. Enfin, parmi nos adhérents actifs, Roland Serazin, fils de France Bloch, guillotiné en Allemagne en février 1943, Sylvaine Galéa, dont Léon Goldberg, l'un des 23 de l'affiche rouge était fiancé avec sa mère, Daniel Deck fils de Maurice fusillé le 7 mars 1944, François Kaldor dont le père habitait l'arrondissement... D'autres comme mon père, Henri Darracq qui a pris la parole fin juin 1941 sur le marché de la place des Fêtes en compagnie de Rol-Tanguy, sont aussi liés à cet arrondissement.

Ce petit rappel, sans doute à compléter, illustre notre passage de mémoire et l'apport de notre association à ses adhérents concernés. C'est pour moi, en tant que président, lorsque j'interviens, un soutien indispensable et un encouragement à poursuivre notre action.

Permettez moi, de vous présenter tous les voeux de notre association et, pour 2020, une poursuite du redressement de notre association encore convalescente. L'amélioration de nos finances, gage de continuité, n'est pas suffisante et nous savons que nous devons augmenter nos financements, d'abord en recrutant de nouveaux adhérents, ensuite en sollicitant des subventions de nouvelles collectivités. Cette tâche devrait être prise à bras le corps par tous nos adhérents qui peuvent, d'une part, prospecter parmi leur proches, notamment leurs enfants et petits-enfants, nos responsables de demain. Ils peuvent aussi intervenir auprès des collectivités qu'ils connaissent personnellement

Meilleurs voeux à tous !

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

- Nos adhérents, descendants de résistants du XIX^e arrdt

Vie de l'association, p. 2

Commémorations, p. 3

- Calais
- Le Ruchard
- Fusillés du XIX^e
- Souges
- Signes

Histoire, p. 8

- Noël tragique à Habère-Lullin
- Les fusillés du 15 décembre 1941 habitant le XIX^e

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone

06 10 98 84 15

RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

Site internet

www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire
parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

Nouvelles de l'association

Calendrier 2020

Vendredi 24 janvier : Colloque
Samedi 25 janvier : Assemblée Générale
Mercredi 29 janvier : Valréas
Lundi 24 février : Soirée de l'association
Germaine Tillion
Mercredi 27 mai : Journée Nationale de la
Résistance
Samedi 6 juin : Cérémonie au Mont Valérien
Mardi 9 juin : Tulle
Mercredi 10 juin : Oradour-sur-Glane
Samedi 12 juin : Valréas
Samedi 3 octobre : Le Ruchard
D'autres dates que nous n'avons pas sont
prévues pour des cérémonies en mai-juin :
Voves, Beaucoudray, Natzweiler-Struthof,
Rouillé-Vaugeton...

Compléments d'information

- Le colloque «La répression après le débarquement du 6 juin». a été reporté au vendredi 11 décembre 2020.
- Samedi 25 janvier : Assemblée Générale de l'Anffrmfa à partir de 10h à la Maison des associations du Marais, 5 rue Perrée 75003 Paris (M° République)
- Lundi 24 février à 17h30 : «L'Europe a commencé à Ravensbrück», auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, 5 rue Lobau, Paris 4^e (M° Hôtel de Ville) Inscriptions : evenementgermainetillion@gmail.com

Décès signalés à l'association

- Mme Claudie Camu-Laroque, fille de Victor Recourat . Victor Recourat est un résistant communiste, FTPF, fusillé le 26 février 1943 au Mont Valérien ; il est responsable technique de la région Paris Nord au moment de son arrestation. La police saisit de nombreuses armes. Il est condamné à mort par le tribunal du Gross Paris qui siège rue Boissy-d'Anglas, le 16 février 1943
- Roger Bourderon, historien. Roger a aidé l'association et contribué à donner un éclairage historique aux manifestations que nous avons organisé dans le 3^e arrondissement
- Alfred Coutarel. Ancien interné, évadé.

Président de la FNDIRP Drôme-Ardèche

Fichier de l'association

Notre fichier vient d'être remis à jour. Il comporte encore sans doute beaucoup d'erreurs dues notamment aux adhérents qui ont changé d'adresse ou décédés. Vérifiez svp si vous recevez normalement le courrier de l'association et qu'il n'y a pas d'erreur dans vos coordonnées. Si c'est le cas, veuillez nous avvertir. Faites nous aussi parvenir vos adresses mail, si ce n'est pas encore fait ;

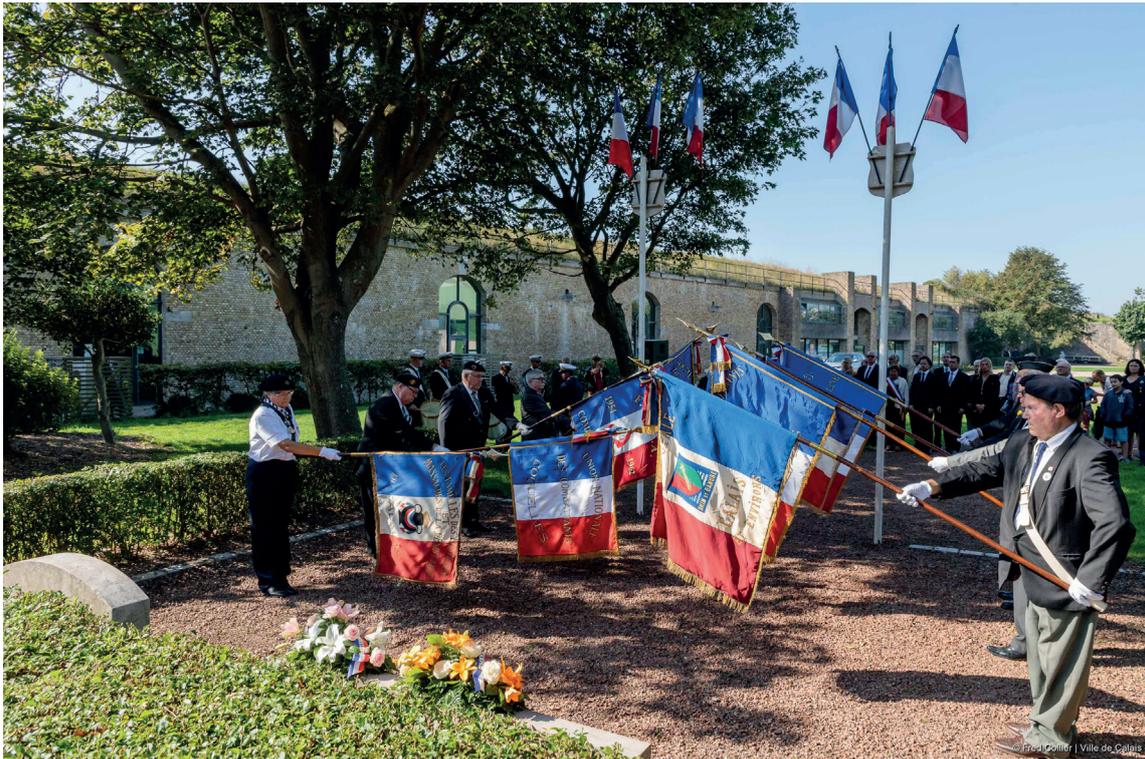
Adhésions

Bienvenue à Philippe Nawrocki, conseiller municipal du 19^e chargé des commémorations et de la mémoire.

Rencontres, réunions et autres informations 2109

- Rencontre avec l'Association Nationale des anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance. Bernard Néplaz, Jacqueline Néplaz-Bouvet et Jean Darracq ont rencontré l'ANACR, représentée par Jacques Varin, le mardi 13 novembre 2019. Cette réunion, programmée depuis longtemps, nous a permis de faire le point sur la vie de nos deux associations. Nous avons convenu pour 2020 d'associer l'ANACR au colloque de décembre.
- Comité de pilotage du futur musée du fort de Romainville. Nous avons participé au Comité de Pilotage du futur musée du fort de Romainville à l'initiative du maire des Lilas (le fort est situé sur le territoire des Lilas). Cette première réunion devrait déboucher sur d'autres rencontres pour finaliser ce projet qui est maintenant dans sa phase de construction. Il va de soi que si des membres de l'association ont des avis et des suggestions nous les porterons au Comité de pilotage.
- Le prix Philippe Vianney-Défense de la France vient d'être décerné à Joël Drogland pour son ouvrage «Des maquis du Morvan au piège de la Gestapo, André Rondenay agent de la France Libre». Joël Drogland est intervenu à notre colloque de 2018 et nous avons rendu compte de son livre dans notre Journal.

Hommage aux fusillés de la citadelle de Calais 2019



Tous les Calaisiens connaissent leurs noms : Jean Bodechon, Roland Legall, Alfred Legros et Alfred Véron. Ils sont tombés sous les balles nazies le 3 septembre 1944, neuf jours après la libération de Paris et quelques jours avant celle de Calais. Ces jeunes gens Morts Pour la France, méritent gratitude et respect. La cérémonie très poignante du dimanche 1^{er} septembre 2019 a débuté par une allocution de Mme Charitas-Warocquier, au nom de l'Amicale des Internés et Déportés de la Résistance et Familles de Fusillés et leurs amis. En 2019 le drapeau des Familles de Fusillés Massa-

crés de la Résistance du Calaisis a participé à 68 cérémonies dans les communes de : Calais, Coulogne, Blériot-Sangatte, Ardres, Coquelles, Marck, Frethun; Oye-Plage, Marquise, Boulogne-Sur-Mer, Lille, Lens, Ablain Saint Nazaire, Arras, Paris Arc De Triomphe et la Libération de Paris... Notre association remercie Katy Giraud, le porte-drapeau qui, dit elle « est fière de représenter à chaque cérémonie les valeurs qui nous rassemblent et aussi pour Mme Charitas -Warocquier qui garde en permanence le souvenir de son frère Claude ».

Cérémonie du Ruchard, 5 octobre 2019

La cérémonie du 77^e anniversaire commença à 14h15 avec le recueillement à la tranchée des fusillés « réservé aux membres des familles ». À 15h, la cérémonie se poursuivit.

Même si nous déplorons la non-participation de la région Centre et de la ville de Tours, douze gerbes ont été déposées en présence d'une cinquantaine de porte-drapeaux, de nombreux élus et d'une assistance appréciable.

Rappelons par ailleurs que la direction des écoles militaires de Saumur - dont dépend le Camp du Ruchard - était représentée par le lieutenant-colonel qui a participé au dépôt de la

gerbe du comité. Au vin d'honneur, il a exposé publiquement sa satisfaction de la haute tenue de la cérémonie. Ont suivi les prises de parole de M^{me} la députée et de M^{me} la sénatrice qui ont chacune rappelé le sacrifice des résistants.

Le dernier intervenant, M. le sous-préfet de Chinon, conclut avec des mots simples la qualité du déroulement de cette cérémonie locale rehaussée par le soutien d'une harmonie et clôturée par un vin d'honneur.

H. D

hommages aux fusillés du 15 décembre 1941 à la mairie du XIX^e arrdt de Paris



Avec un temps clément et de nombreux excusés, notamment des familles de fusillés habitant la province et de nombreux amis parisiens, ces cérémonies ont été un succès. Elles ont démarré par des recueils sur les plaques de Lucien Sampaix et de Charles Michels qui habitaient le 19^e rue des Bois, près de la place des Fêtes. Ensuite, c'est au monument aux morts de la mairie que se déroule la cérémonie patriotique, suivie des allocutions dans la salle du Conseil. Tour à tour, Jean Darracq, pour notre association, Jean-Claude Tallarini pour le comité d'Entente des Anciens Combattants du 19^e, Omar Chiche, adjoint au maire aux anciens combattants, représentant le maire du 19^e, excusé. Au cours de ces allocutions, en présence de Mme Le Prévost, veuve de René Le Prévost qui a animé avec le regretté Robert Endewelt l'ANACR, à l'origine du livre 1940-1945 la Résistance dans le 19^e où nous avons puisé toutes nos informations. Pour résumer, le populaire 19^e arrondissement est un haut lieu de la Résistance à Paris. En ce qui concerne le champ d'activité de notre association, il y a eu 24 fusillés dont 13 otages et 11 condamnés à mort pour Résistance. Parmi les otages, en plus des 4 du 15 décembre 1941, il faut signaler Corentin Cariou, conseiller municipal, Félix Georges et Guillaume Scordia, fusillés comme membre de la famille de Pierre Georges, Claude Nalet fusillé à Châteaubriant comme Charles Michels. Parmi les condamnés,

Isidore Grinberg est guillotiné en France et trois femmes en Allemagne, France Bloch-Serazin, Suzanne Masson et Simone Schloss. Maurice Ripoché, dirigeant de Ceux de la France a aussi été exécuté en Allemagne. D'autres ont été exécutés dans les maquis comme Serge Grivillvers. De nombreuses autres personnalités connues nationalement ont aussi des liens avec le 19^e : Pierre Georges colonel Fabien, Edmond Michélet, Henri Krazucki, Madeleine Riffaud, André Tollet, Pierre Kaldor... De nombreux groupes de résistance sont actifs sur l'arrondissement : les groupes Valmy et Victor Hugo FTP, La MOI, Libération Nord, NAP, Ceux de la France, bataillons de la jeunesse Libération Nationale PTT.. ainsi que les lieux de Résistance : Services de la préfecture de la Seine, usine à gaz, groupes HLM, patronage des buttes Chaumont, Abattoirs...

Au cours de cette cérémonie, notre gerbe a été déposée par Michèle Gautier et Denise Bailly-Michels, accompagnées par Eva et Rose, des jeunes descendantes des familles de Lucien Sampaix et Charles Michels.

De plus, notre exposition sur Lucien Sampaix a accompagné les allocutions dans la salle du conseil et dans le hall de la mairie, fin décembre début janvier ; elle devrait être de nouveau exposée pour le mois de la mémoire en mai prochain.

J.-D.

Les hommages aux fusillés de Souge

HOMMAGE DE LA CGT AUX 70 FUSILLÉS DU 21 SEPTEMBRE 1942

Comme tous les ans, l'Union Départementale CGT de la Gironde a rendu hommage, à la Bourse du Travail à Bordeaux, aux 70 patriotes résistants (pour la plupart syndicalistes), fusillés au camp militaire de Souge du 21 septembre 1942. La cérémonie s'est déroulée cette année le 23 septembre.

L'appel des noms de tous ces fusillés a été lu par Christine et Andrée, membres de notre association. Après le dépôt de gerbes, Stéphane Obe, nouveau secrétaire général de IUD, est intervenu. *La Marseillaise* et le pot de l'amitié ont réuni tous les présents à cette cérémonie.

HOMMAGES AUX 256 FUSILLES DE SOUGE LE 27 OCTOBRE 2019

La 75^e cérémonie d'hommage aux 256 fusillés au camp militaire de Souge - commune de Martignas-sur-Jalles en Gironde - a eu lieu le dimanche 27 octobre 2019, sous la direction de Jacques Padie et en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, d'une trentaine de jeunes recrues formant le piquet d'honneur, de 28 porte-drapeaux, dont Philippe Beaudelot de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt. L'accompagnement musical dirigé par Adrien Nemtanu, était assuré par quatre jeunes musiciens. Une nombreuse assistance (plus de 300 personnes), a pris place après avoir cheminé le long des sept stèles.

Les cérémonies à Châteaubriant et à Souge fixées les 20 et 27 octobre 2019, ont permis contrairement aux années précédentes à certains d'entre nous de partager ces deux commémorations.

Cérémonie traditionnelle : montée des couleurs, appel par date d'exécution des noms et prénoms des 256 fusillés par les amis de l'armée, dépôt de nombreuses gerbes. Denise Bailly-Michels (fille de Charles, fusillé à Châteaubriant) et Robert Créange ont déposé celle de l'Association Nationale des Familles de Fusillés.

Dans son discours, Dominique Mazon (nièce de Roger Allo, fusillé à Souge le 24 octobre 1941), a rendu hommage aux trois membres de notre association décédés cette année :

- Le 3 février, Jean-René Mellier, fils de René Mellier, fusillé à Souge le 21 septembre 1942

- Le 12 avril, Claude Laroche, membre de notre conseil d'administration, (Comité des époux Baudon)

- Le 13 Juillet, Jo Durou, ancien déporté, président de notre association

Moment très émouvant où dans un témoignage audio, Jo parlait entre autres, de la nuit du 23 au 24 octobre 1941, qu'il avait partagée avec les premiers fusillés, de leurs engagements, de leur refus de « livrer des noms pour sauver leur tête », chantage proposé par l'ennemi. Ils se sont préparés ensemble à faire face au peloton d'exécution du lendemain.

Monsieur Thierry Suquet, représentant Madame Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle Aquitaine, a pris la parole et remercié les membres de l'association pour leur travail, tout en rendant un hommage appuyé à tous les fusillés. *La Marseillaise* et les remerciements des autorités aux porte-drapeaux ont clôturé la cérémonie.

Notons que le *Chant des Partisans* a été interprété par Cindy, arrière-petite-fille d'André Sedze-Hoo. Grand moment d'émotion partagé par l'assistance. Un grand merci et bravo à Cindy et à ces jeunes qui, par leur présence, (accompagnement musical, appel aux morts et *Chant des Partisans*) s'impliquent dans ces moments de recueillement

A la fin de la cérémonie, de nombreuses personnes se sont rendues à la première enceinte où furent fusillés, le 21 octobre 1941, les 50 premiers patriotes. Dominique Durou, fils de Jo, a dirigé ces instants. Discours, dépôt de gerbes et *Marseillaise* ont clôturé cette cérémonie qui se déroule dans cette clairière isolée, loin de tout, dans la simplicité et le recueillement.



Signes, 21 novembre 2019

Ce jeudi 21 novembre 2019, à l'occasion des « Rendez-vous de la Résistance », un public nombreux et ému a assisté, à la Maison du Combattant de Marseille, en avant première, à la projection d'un film intitulé : « SIGNES (1944-2019) Hommage de la jeunesse à la Résistance »

On notait la présence de M. Joseph Pietrucci, représentant le maire de Marseille, du président de la coordination des associations d'anciens combattants M. Francis Agostini et le colonel Mastorino représentant les autorités militaires.

Ce documentaire a été réalisé par l'Association des amis du Musée de la Résistance en ligne (MUREL), en collaboration avec l'Office national des anciens combattants victimes de guerre (ONACVG), l'Association des familles des Fusillés de Signes et le comité de Marseille de l'ANACR. Ces associations organisent, depuis quelques années, le 28 mai, cet « Hommage de la jeunesse aux Résistants fusillés à Signes les 18 juillet et 12 août 1944 ».

Pour cela, des classes des établissements de la Région R2 sont réunies dans la nécropole de Signes. Elles préparent leur venue en réalisant des travaux autour de cet épisode dramatique, présentés le matin dans une salle de la mairie

de Signes. L'après-midi, elles participent à la cérémonie, en lisant des textes et poèmes et en déposant des fleurs. Signes est le symbole de la Résistance assassinée à la veille de la Libération. Ont été fusillés, dans ce vallon isolé, et ensevelis dans la même fosse les responsables de tous les mouvements de la région provençale, depuis Marseille et le Var jusqu'au comité de Libération des Basses Alpes réuni à Oraison. Il y avait même cinq officiers parachutés récemment pour préparer la Libération, dont un officier américain.

Cette année, trois établissements, les lycées Victor Hugo, de Marseille, et des Iscles à Manosque, le collège L'Herminier de Saint-Mandrier ont participé à ces travaux et, le 28 mai, à cette commémoration. Le film se termine par la traditionnelle cérémonie du 18 juillet. Des élèves de Victor Hugo ayant participé au film, avec leur professeur, Madame Causse, étaient présentes à la projection. Elles ont dit leur bonheur d'avoir participé à cet hommage et au film, avoir pris conscience de l'importance de l'histoire et être fières d'être françaises.

L'équipe du film MTS sous la direction d'Estevan Secqueville n'a pas ménagé sa peine et fait de nombreux déplacements pour réaliser ce film parfait et de grande classe.



Un ouvrage en hommage
au résistant, déporté politique
Louis Rigal
mon père

Ce livre présente un intérêt tout différent des stricts ouvrages d'histoire de la déportation, celui d'illustrer plusieurs approches : histoire d'un Résistant et d'un déporté, roman familial – voire saga – essai existentiel. Cette triple démarche, racontée par Yvonne Rigal, sa fille, en fait un livre unique, original et passionnant.

Cet ouvrage comprend 460 pages en quadrichromie, abondamment illustrées et documentées :

- récits et souvenirs, commentaires historiques
- photographies, lettres, généalogies
- cartes postales anciennes, cartes géographiques, imprimés administratifs...

Préfacé par Michel Dreyfus, historien, Directeur de recherches au C.N.R.S., et Dominique Durand, historien, Vice-Président de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos, cet ouvrage se présente en deux parties :

Pour avoir su, dès 1941, dire NON...

- **tragédie** : celle d'un homme Résistant à Clamart (et environs du camp d'aviation militaire de Villacoublay), arrêté le 23.2.43, interné à Compiègne, déporté dans les camps nazis (matricules 31811 à Dora, 26262 à Mauthausen), libéré le 3 mai 45, retour par Arras, par le dernier convoi
- **vie paysanne en Aveyron**, puis « montée » à Paris entre deux guerres mondiales, et enfin sa vie au retour des camps, jusque dans les années 1970

— Un livre-audio accessible par Internet, vous est offert



EXTRAITS :

Grâce à ces accès de fièvre, à ces mémoires en trépas, j'ai pu regagner le monde auquel j'appartiens. Mon père redevenu vivant autant corps et esprit qui me forment aujourd'hui... sans le champ de bataille de la douleur et de la cruauté. L'enfance vacillante du voir, de l'entendre et du toucher redevient tangible. Putain de vie ! y.r.



*J'arme mon bras d'un poing levé
et double le mur d'Orient d'un étrange
passage où se jettent en riant de
curieux barbares. y.r.*

*Longtemps après, après que long temps
se soit écoulé, je ressentis mon tourment,
ma douleur, ma terreur essentielle,
d'appartenir à l'humain. y.r.*

Bon de souscription

à renvoyer avant le 30 décembre 2019 accompagné de votre règlement *

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

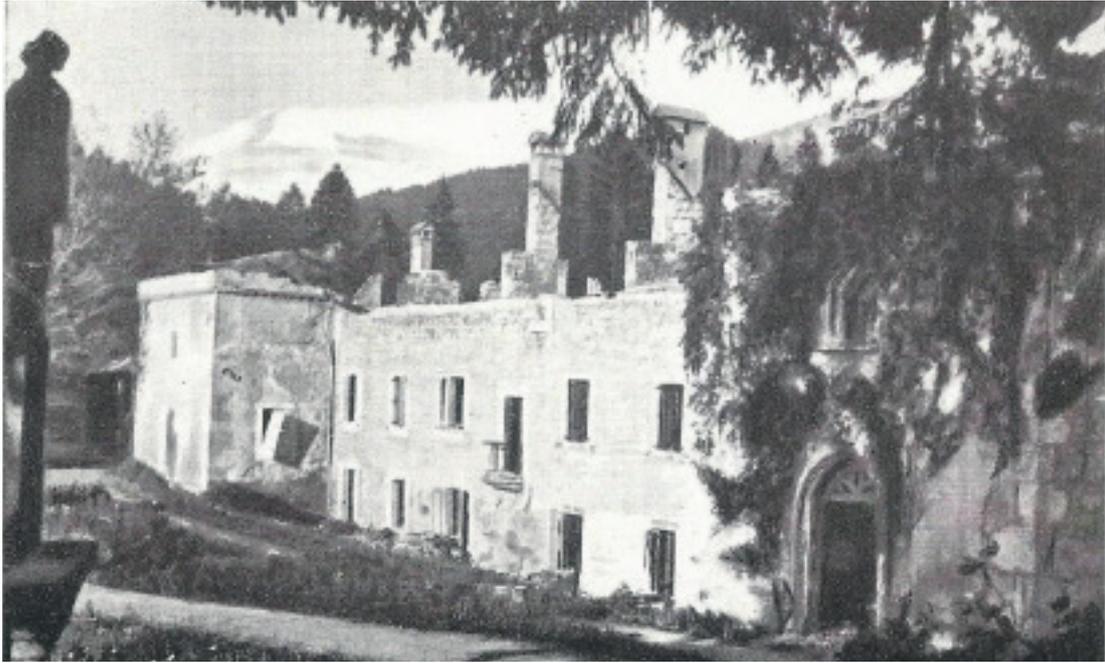
Je souscris à la publication réalisée en hommage à Louis Rigal, de l'ouvrage intitulé *Un Aveyronnais dans l'enfer de Buchenwald-Dora*, au prix préférentiel de 26 €. "Envoi par La Poste en pochette cartonnée et suivie, offert"

Je souhaite en recevoir un exemplaire, soit 26 €
Je souhaite en recevoir exemplaires x 26.00 €, soit : €
Nous contacter pour les frais d'envoi : rigal.yvonne@neuf.fr

Signature

* Règlement par chèque à l'ordre de Yvonne Rigal 10, rue Mouton-Duvernét 75014 Paris

1943, le Noël tragique d'Habère-Lullin



Il est environ 23h30 ce 25 décembre 1943 lorsque Henri Jacquemard¹ arrive au château d'Habère-Lullin pour retrouver des camarades qui ont dansé toute la soirée au bal organisé par les résidents afin de recueillir des fonds. Lui avait préféré jouer aux cartes dans un bistrot avec d'autres copains ce soir de Noël. Si beaucoup ont déjà commencé à quitter les lieux, ils sont encore quelques dizaines à l'intérieur. « On n'a même pas eu le temps de boire un verre, les Allemands arrivaient sur nos talons ». Venue d'Annemasse, une unité de la SS Polizei encercle et investit le château en tirant en l'air, semant la terreur parmi les occupants. Deux indicateurs de la Gestapo, infiltrés dans la Vallée verte et identifiés, avaient accompli leur sale besogne. Un couple a cependant pu s'échapper en passant par une fenêtre du rez-de-chaussée et un autre jeune a sauté du balcon du 1^{er} étage et réussi à se sauver par la rivière, malgré une blessure par balle. Mais les deux suivants qui ont sauté ont été arrêtés puis froidement exécutés au pied du château.

Pendant ce temps, à l'intérieur, « on nous a tous regroupés dans la salle de bal... Là, ils ont séparé les hommes des femmes qu'ils ont fait descendre au sous-sol. Et l'interrogatoire a commencé. Un par un, on passait devant le capitaine allemand et il nous demandait : qui est le chef ? Où sont les armes ? » poursuit Henri Jacquemard.

En réalité, il y avait parmi eux peu de résistants et pas davantage qui étaient au courant d'un parachutage d'armes dans les environs, même si la plupart des bûcherons de la scierie logés au château et organisateurs du bal étaient des réfractaires au STO.

C'est alors que, l'un après l'autre, 21 jeunes sont violemment poussés dans le couloir et abattus d'une rafale de mitraillette. Le plus jeune, accordéoniste, a 16 ans ! Tous ont été désignés par le traître qui, pour l'occasion, avait revêtu l'uniforme allemand. Mais l'horreur continue lorsque ceux qui ont été épargnés sont contraints de rassembler les corps inertes de leurs camarades et de les aligner dans la salle de bal avant de les arroser d'essence et les incendier. Auparavant, il avait fallu chercher les corps des deux victimes devant le château et un troisième qui est probablement la première victime, surprise à l'extérieur dès l'arrivée des Allemands.

Ces 24 morts ne sont pas les seuls. En effet, alors que le château est en flammes, les 19 survivants sont embarqués dans les camions en même temps que 8 femmes (la 9^e ayant été libérée car mère d'une enfant de quelques mois dont le père venait d'être massacré au château !) et dirigés vers Annemasse et la prison de l'Hôtel Pax où est également établie la Kommandantur. Mais avant de quitter le village, le convoi s'arrête devant la fruitière et, sur la base d'un renseignement, les policiers allemands abattent

encore le fromager qui est sorti sur le pas de sa porte, alerté par le vacarme et l'incendie. Son fils vient déjà d'être massacré au château !

Si toutes les femmes sont libérées quelques jours plus tard avec le plus jeune des captifs, le sort des hommes est bien différent. L'un d'entre eux, malade a pu s'échapper lors de son transfert à l'hôpital, mais les autres sont séparés en deux groupes : les six plus jeunes, ceux de moins de 20 ans, sont envoyés au STO à Leipzig. Heureusement, profitant d'une surveillance réduite, ils parviennent tous à s'échapper à tour de rôle en cours de route. Ainsi Henri Jacquemard réussit-il à sauter du train en marche et, comme la plupart des autres du groupe, il rejoint le maquis pour continuer le combat afin de venger ses camarades. « Je me suis engagé au bataillon Emile-Millet et puis à la compagnie 93-24... J'ai fait la libération de Machilly, Saint-Cergues, Annemasse et après, la Maurienne ». Les huit autres hommes, âgés de plus de 20 ans et réfractaires au STO, sont envoyés à Compiègne dans le convoi du 2 janvier 1944. Ils y trouvent les 24 hommes victimes de la répression allemande à Saint-Eustache, petit village des environs d'Annecy, suite à une action de la Résistance. La plupart de ceux d'Habère-Lullin sont ensuite déportés en Allemagne au camp de Flossenbürg près de la frontière tchèque. Deux d'entre eux seulement sont revenus, trois meurent dans le camp ou ses Kommandos, les trois derniers les 25, 26 et 27 avril 1945 dans la « Marche de la mort » qui les mène de Karlsbad à Prague et dont la destination finale était le camp de concentration de Theresienstadt.

À la douleur des familles de la perte de leur enfant s'ajoute celle de ne pas avoir retrouvé leurs corps, probablement inhumés dans les fosses communes le long de la route à Bochov et Lubenec. Elle rejoint celle des familles des morts du château, qui a entièrement brûlé, et qui n'ont pu identifier les leurs, calcinés.

Les responsables allemands n'ont jamais été jugés, seuls les deux traîtres ont payé ce forfait de leur vie.

La tragédie d'Habère-Lullin des 25 et 26 décembre, si elle est d'une ampleur considérable et l'une des plus terribles de notre pays, n'est pourtant pas la seule qui marque cette fin d'année 1943 en Haute-Savoie. Elle arrive après

celle de Bernex où, le 17, cinq patriotes ont été brutalement exécutés, et avant celle de Saint-Eustache, le 31, dont presque tous les hommes ont été déportés et les 2/3 ne sont pas revenus. Elle s'inscrit dans une stratégie de la terreur qui vise à couper la Résistance, qui se développe, de la population. C'est tout le contraire qui va se produire...

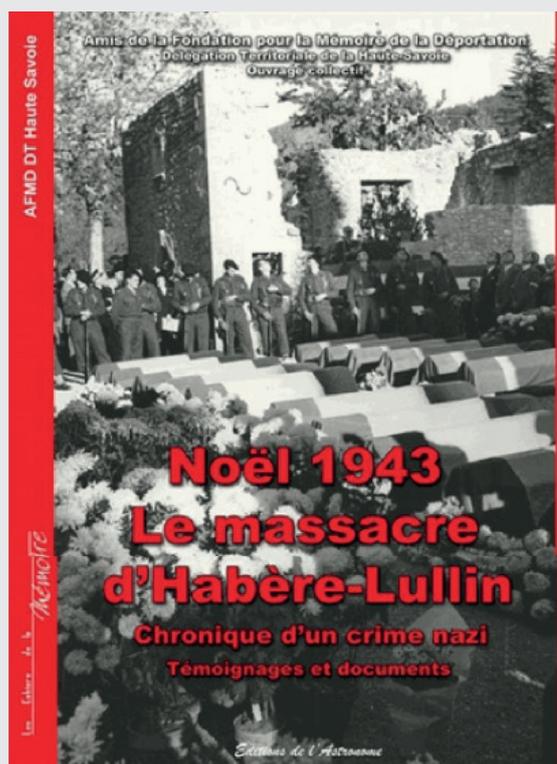
Gérard Capon

1 Henri Jacquemard est le dernier homme survivant de la tragédie d'Habère-Lullin.

POUR EN SAVOIR PLUS

EXPO - La délégation territoriale de la Haute-Savoie organise une exposition sur Habère-Lullin à la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Sciez du 7 au 31 décembre 2019. Elle s'articule autour du témoignage de Joachim Cottet, rentré de déportation et qui a écrit *Cicatrices du temps passé*.

LIVRE - *Noël 1943, le Massacre d'Habère-Lullin, Chronique d'un crime nazi. 2017.* Ouvrage collectif de la DT 74 de l'AFMD par Ch. Béchet-Baretta et G. Capon, fondé en grande partie sur le témoignage d'Henri Jacquemard et les documents de la famille Béchet.



Les fusillés du 15 décembre 1941 habitant le 19^e arrdt

Quatre des 95 fusillés du 15 décembre 1941 habitent le 19^e arrondissement, Lucien Sampaix et trois otages juifs extraits du camp de Drancy : Ichook Klajfingher, Szasma Wolf Knapajs, Israël Marfeld.

Lucien Sampaix (1)



Il habite rue Devaux dans le 19^e. Avec Gabriel Péri, c'est une figure emblématique des fusillades d'otages du 15 décembre 1941. Né à Sedan en 1899, fils d'un ouvrier tisseur, il est le cinquième enfant d'une famille de sept. Il est ajusteur mécanicien et adhère à la CGTU en 1921 et au parti Communiste en 1923. Il anime de nombreuses luttes dans le Nord-Est et devient permanent pour la région en 1929. Journaliste et directeur du journal *L'Exploité*, il est condamné en 1930 pour avoir appelé à la fraternisation entre les soldats et les ouvriers. Il reste en prison neuf mois en 1931 après son amnistie, puis rentre à L'Humanité en 1931 et en devient le secrétaire général en 1936. Ses campagnes contre les « cagouleurs » et la cinquième colonne ont un grand retentissement. En juillet 1939, il est traîné devant la 12^e chambre correctionnelle de Paris. Défendu par Maître de Moro-Giafferi, il est acquitté. Affecté au début de la guerre dans une usine de Levallois, le directeur de l'usine refuse de le prendre. Il est arrêté en

décembre 1939, est détenu dans de nombreux camps et prison. Il s'évade en 1940 et reprend contact avec le PCF clandestin. Il est de nouveau arrêté en mars 1941. Condamné à la première audience de la Section Spéciale en août 1941 aux travaux forcés à perpétuité alors que le gouvernement espérait une peine capitale, il est désigné comme otage à la centrale de Caen où il purge sa peine.

Klajfingher Ichook (ou Isaac), dit Jacques

Né le 21 août 1897 à Varsovie (Pologne), marchand ambulant en bonneterie. Fils de Wolf et d'Esther, née Nelmann, Ichook Klajnfingher épouse Chana Drwalnick, dont il a un fils Wolf, né le 6 juin 1922 à Varsovie. La famille arrive en France en 1931. Pour cause de mésentente, ils se séparent en 1938. Il vit avec Fanny Berkovicova, née le 8 décembre 1906. Le couple demeure 3 rue Rébeval à Paris (XIX^e arrdt). Le 6 janvier 1939 un refus de séjour est notifié à Ichook Klajnfingher. Le 7 mai il obtient une carte d'identité au titre de « sans profession » valable jusqu'au 14 février 1942. La préfecture de police signifie le 9 novembre 1940 un refus de séjour à Fanny Berkovicova. Elle parvient à obtenir du service de l'Éloignement une autorisation à résider en France jusqu'au 8 septembre 1941. Une rafle a lieu au restaurant Goura le 13 juin 1941, 59 rue du Faubourg du Temple, à Paris (X^e arrdt), connu comme un lieu de rendez-vous de communistes juifs. Le patron, Israël Goura, est un militant actif de la sous-section juive du Parti communiste, un des fondateurs, en décembre 1932 de la société Arbeiter Orden (Union des travailleurs artisans et marchands forains). Il y a 26 arrestations dont celles d'Ichook Klajnfingher, Le 14 juin 1941, Ichook Klajnfingher est inculpé pour infraction à la loi du 11 février 1941 sur les textiles, non-déclaration de stocks, création de commerce, outrage à un inspecteur de police. Incarcéré à la prison de la Santé, il est condamné le 2 août par la 13^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine à quatre mois de prison. Il est transféré au camp de Drancy au motif qu'il « est suspect au point de vue politique. Fréquente assidûment les lieux de rendez-vous des communistes juifs de Paris et se livre à la propagande

Histoire

clandestine en faveur de la III^e Internationale. Individu dangereux pour l'ordre public ». Ichook Klajnfinger est désigné comme otage et passé par les armes le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien. Sa femme, Chana, est déportée par le convoi N°34 au départ de Drancy, le 18 septembre 1942, et meurt gazée à Auschwitz. Wolf Klajfinger, son fils, mobilisé dans l'armée polonaise en France, le 10 juin 1940, est fait prisonnier Interné au stalag XI B, et libéré le 11 avril 1945.

Knapajs Szama, Wolf

Né le 8 mai 1901 à Varsovie (Pologne), fusillé



© mémorial de la Shoah

comme otage le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien. Brocanteur, Kaïla, Szama Knapajs épouse en 1928 à Varsovie Dwojra Szpajzman, née en 1900 à Varsovie. Le couple a quatre enfants : David, né à Varsovie (1930), Hélène (1931), Cyrka (1934) et Joseph (1941) nés à Paris. Ces trois derniers deviennent français après leurs déclarations à la justice de paix. Le 7 octobre 1929, muni de son passeport polonais visé par le consul de France à Varsovie, le chef de famille quitte la Pologne pour la France. Il

respecte la réglementation et obtient une carte d'identité d'étranger à la préfecture de police de Paris valable jusqu'au 11 octobre 1941. Son épouse fait de même. La date de validité expire le 5 janvier 1943. La famille Knapajs habite 88 rue des Amandiers (XX^e arrdt), puis au 66 rue de Romainville (XIX^e arrdt) dès 1933. En septembre 1939, à la déclaration de guerre, Szama Knapajs s'engage dans l'armée française. Mobilisé en octobre, il est renvoyé dans ses foyers en raison de ses charges de famille. Brocanteur, inscrit au registre du commerce de la Seine depuis le 18 octobre 1935, Szama Knapajs exerce son métier au marché aux Puces de Saint-Ouen. Interné pour des raisons raciales dès le 14 mai 1941 au camp de Pithiviers (Loiret), il travaille dans une ferme à Mainvilliers (Eure-et-Loir). Il s'évade le 4 août 1941. Réduit avec sa famille à la misère, il continue à aller sur les lieux où il exerce son activité. Il y est arrêté le 8 septembre 1941 et interné à Drancy. Dans les archives des Renseignements généraux, aucun rapport ne mentionne qu'il a une activité politique. « Ne s'est pas conformé à la loi du 2 juin 1941, continuant son activité commerciale en public », écrit Louis Sadosky. Il ajoute une dimension politique imaginaire : « Propagandiste clandestin en faveur de la III^e Internationale, suspect au point de vue politique. Susceptible de constituer un élément dangereux pour l'ordre intérieur ».

Szama Knapajs est passé par les armes le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien, inhumé au cimetière de La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). Dwojra Knapajs, son épouse, déclare en 1945 que « son mari, ne s'est jamais occupé de politique et n'a jamais adhéré à un mouvement d'extrême gauche ».

Israël Marfeld

Né le 17 janvier 1898 à Varsovie (Pologne), fusillé comme otage le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien; brocanteur, ouvrier boulanger. Fils de Rubin et d'Esther, née Szepolkoszcz, Israël Marfeld vient en France et en 1921, il s'engage cinq ans dans la Légion étrangère. Il épouse Fajga, née en 1909 en Pologne. Le couple a six enfants. Il loue un terrain 31 rue du Cormier à Paris (XIX^e arrdt), édifie une baraque où habite la famille. Brocanteur, il adhère à l'association Les Amis des Brocanteurs de Belle-

ville (ABB). Là, se retrouvaient les brocanteurs du quartier, mais au-delà, certains d'entre eux vendent leurs objets sur le marché aux puces de la zone s'étendant de la porte de Clignancourt (XVIII^e arrdt) à Saint-Ouen.

Il change de métier en 1933, devient ouvrier boulanger chez Smoldowski au 56 rue de la Fontaine-au-Roi (XI^e arrdt). Le 20 juillet 1939, Israël et Fajga sont naturalisés français. À la déclaration de guerre, il est exempté en raison du nombre de ses enfants et affecté spécial à la boulangerie.

Les ouvriers boulangers travaillent de nuit, ce



© mémorial de la Shoah

20 août quand, à 10h du matin, alors qu'il vient de quitter son travail, Israël Mardfeld est arrêté par la police municipale et interné au camp de Drancy. Il fait partie des 1 500 juifs de nationalité française arrêtés contrairement aux promesses de Pétain. Yves Jouffa témoigne en 2011 sur la présence d'une « dizaine de juifs polonais, qui faisaient partie d'un syndicat de brocanteurs de Belleville. [...] Le secrétaire de ce syndicat était inscrit au Parti communiste. Les gars y adhèrent parce que c'était plus ou moins un syndicat de défense, certains étaient peut-être politisés, la plupart certainement pas ».

Un inspecteur des Renseignements généraux rédige un rapport le 24 octobre dans lequel il relève l'appartenance passée de membre des Brocanteurs de Belleville, où il souligne qu'Israël Mardfeld est « père de six enfants » et conclue « aucune remarque du point de vue politique ».

Louis Sadosky, inspecteur principal adjoint qui dirige le « rayon juif », n'hésite pas à changer la teneur des rapports, tordant la réalité. Sous sa plume, Israël Mardfeld devient un « propagandiste clandestin en faveur de la III^e Internationale », et l'association des Brocanteurs de Belleville, un « groupement constitué au sein de l'ex sous-section juive du Parti communiste ». En conséquence, l'ouvrier boulanger était : « Suspect dangereux pour l'ordre intérieur ».

Désigné comme otage, fusillé le 15 décembre 1941, il est inhumé au cimetière de Neuilly-sur-Seine

Les brocanteurs juifs ont été particulièrement visés dans les prises d'otages et les déportations de fin 1941. Nyzime Alteireb (membre ABB), Beirel Feiler, Szulschmill Koremblum (membre ABB), Simon Nadel (trésorier ABB) ont aussi été fusillés le 15 décembre 1941. Joseph Kape a été fusillé le 24 février 1942. Ils devraient tous bénéficier de la mention « Mort pour la France », ce qui n'est pas le cas pour ceux considérés comme étrangers. D'autres ont été déportés et sont morts en déportation : Yvette Rembielinska, Kalman Srievelmacher, Lazare Hersu, Wolf Stargard (fondateur ABB).

J. D.

(1) Biographies plus complètes dans le dictionnaire des fusillés, exécutés et massacrés de la Résistance Mémorial de la Shoah SVP

